

# Les règles de base à tout acte pédagogique

## Public

**Public cible** : Formateurs et salarié(e)s d'entreprise devant assurer des missions de formation obligatoire de conducteurs ; Responsables de formations intra-entreprise, formateurs indépendants.

## Pré-requis

- Maîtrise de la langue française.

## Objectifs

**Quelles sont les compétences que la formation va développer :**

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Prendre en compte les règles de base essentielles de la Pédagogie

## Programme sur une durée de 16 heures (4 x 4 heures)

### Descriptif du module

**Module 1 - Les règles de base à tout acte pédagogique - durée : 2 jours**

#### Objectifs

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Prendre en compte les règles de base essentielles de la pédagogie dans sa pratique de formateur

#### Éléments de contenu

- les éléments de base de la communication pédagogique
- les lois de l'apprentissage
- les modes de fonctionnement de l'apprenant
- les moyens pour faire face aux individus et aux situations difficiles

Évaluation des acquis et synthèse du module 1

## Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Exercices sur des mannequins
- Mises en situation

## Validation

Attestation de stage